

LA FAUSSE-PORTE D'ITEFNEN ET PERETIM AU MUSÉE DU CAIRE

Nadine CHERPION

La fausse-porte d'Itefnen et Peretim (Caire JE 56994; Pl. XV-XVI)⁽¹⁾ a seulement retenu l'attention des auteurs à cause de deux inscriptions, qui concernent le droit privé de l'Ancien Empire⁽²⁾. Pourtant, les figurations qui accompagnent ces textes présentent un intérêt certainement aussi grand par leur originalité et leur qualité. En outre, certains éléments de l'iconographie permettent de dire que la stèle est plus ancienne qu'on ne l'estime habituellement.

Le décor de la fausse-porte se divise en plusieurs parties (fig. 1) : un linteau supérieur (a), le tableau central (b) encadré de deux panneaux par rapport auxquels il est légèrement en ressaut (c-d), un second linteau (e), le tambour de la porte (f) et deux paires de montants (g-h; i-j). Au même niveau que les montants extérieurs un bandeau également décoré ferme en quelque sorte la fausse-porte dans sa partie inférieure (k).

Toutes les figures sont sculptées en relief dans le creux; les hiéroglyphes sont seulement exécutés comme des silhouettes en creux.

L'architrave supérieure (a) porte l'inscription suivante, disposée en deux registres : [h₁tp dj nsw·t] 'Inpw hntj sh-ntr krs·t(w)f

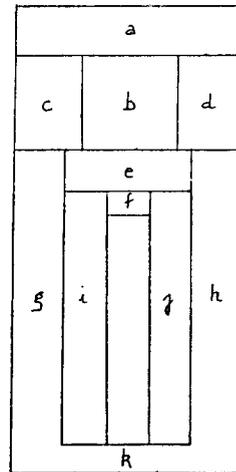


Fig. 1

⁽¹⁾ Calcaire, hauteur 1,42 m, cf. PM III, p. 69. Concernant le nom du défunt, il n'y a guère de parallèles à la lecture Tf-h₃j donnée par Goedicke et reprise telle quelle par Karin Gödecken (Goedicke, *Die privaten Rechtsinschriften*, p. 183; Gödecken, *Eine Betrachtung der Inschriften des Meten in Rahmen der sozialen und rechtlichen Stellung von Privatleuten im ägyptischen Alten Reich*, p. 421). Tout au plus trouve-t-on dans Ranke, *PN*, I, 294, 12 une s₃·t-t₃-h₃·wj (il faudrait

en effet lire Tf-h₃·wj et non Tf-h₃j). Par ailleurs, contrairement à ce qu'écrit Goedicke, *ibidem*, la lecture ('T)tf-nn est bien attestée dans Ranke, *o.c.*, I, 431, 5 et II, 405. Pour le nom de l'épouse, cf. *Id.*, *o.c.*, I, 420, 11.

Je remercie ici C. Vandersleyen et J.-P. Cortegiani pour les fructueux échanges d'idées que j'ai eus avec eux concernant ce monument. Les photographies sont d'A. Lecler.

⁽²⁾ Cf. *infra*, p. 129 et 133-134.

m smj-t n 'Imn-t-t i3wi-w nfr wr-t hr ntr ³ [prj n:f hrw] *m wp rnp-t Dhwtj-t tpj rnp-t w3g hb wr rkḥ pr-t Mnw 3bd (n) s3d tp 3bd tp smd-t ('T)tf-nn* « Offrande que donnent le roi et Anubis qui est devant la tente divine : qu'il (le défunt) soit enterré dans la nécropole de l'Ouest, après avoir passé une belle vieillesse auprès du dieu grand, et que des offrandes lui soient faites lors des fêtes *wp rnp-t*, etc. ⁽¹⁾, Itefnen ».

Sur le **tableau central** (b) un couple de défunts est représenté assis sur un siège unique et à gauche d'une table d'offrandes (Pl. XV). Au-dessus du défunt on lit l'inscription : *irj-ih-t nsw-t ('T)tf-nn* « le chargé d'affaires royal ⁽²⁾, Itefnen »; au-dessus de la figure de la dame : *hm-t irj-ih-t nsw-t Pr-t-im* « l'épouse, une connaissance du roi, Peretim ». Une petite figure féminine, nue et dont la coiffure s'orne d'une mèche bouclée — donc une fillette — est représentée sous la table ⁽³⁾. Nous ne connaissons pas son rapport de parenté avec les défunts, mais seulement son nom : *Nj-k3-Nb-tj*. Une courte liste d'offrandes occupe la surface au-dessus de la table. A la ligne supérieure on trouve uniquement des éléments qui font allusion à divers rites de purification préparatoires au repas : *sft, sntr bd w3d msdm-t*, c'est-à-dire « l'onguent *sft*, l'encens, le natron, le fard vert et le fard noir ». La deuxième ligne est faite du signe *h3* (mille) cinq fois répété et se rapportant dans chaque cas à deux espèces d'offrandes mentionnées en dessous. Il s'agit de diverses sortes de pains et de volatiles, ainsi que de bière, de bœufs et d'animaux à cornes qui sont peut-être des bouquetins ⁽⁴⁾. Une formule comme celle-ci, appelée formule de souhait, se trouve normalement inscrite en dessous de la table et non pas au-dessus. Cependant il arrive que le sculpteur reporte celle-ci au-dessus de la table, la fixité de la liste d'offrandes n'étant pas aussi absolue qu'on le pense parfois ⁽⁵⁾. Dans le cas présent, sans doute n'y avait-il pas assez de place *sous* la table pour y inscrire une aussi longue formule que celle qu'on trouve ici, mais on constatera que l'artiste a volontairement

⁽¹⁾ L'inscription, dont il manque quelques mots parce que l'angle supérieur droit de la fausse-porte est perdu, peut être complétée grâce à Barta, *Aufbau und Bedeutung der altägyptischen Opferformel*, p. 9, Bitten 1 b, 2 c, 5 a. D'après Parker, *Calendars*, p. 35, la liste des fêtes citée ici est la liste canonique dont il manque seulement la fête de Sokar (n° 5).

⁽²⁾ Cf. ALex 77.0368.

⁽³⁾ Sans doute faut-il imaginer qu'elle se trouve à côté de la table.

⁽⁴⁾ Le signe placé en dessous de la tête de bœuf

se lirait *nj3w* (ibex), si toutefois on mangeait bien ces animaux-là. Quant aux diverses espèces de volatiles, ils sont difficilement identifiables, car ils ne sont accompagnés d'aucun signe phonétique, mais seulement rendus par le déterminatif. On aura une idée de leurs noms grâce à Junker, *Giza III*, 99-100. Les pains sont les pains *t* (☛), *t* (☛) et *p3-t* (☛).

⁽⁵⁾ Cf. Cherpion, *Les bas-reliefs figurant les notables dans les mastabas de la III^e et de la IV^e dynastie*, à paraître.

développé cette formule aux dépens même du repas proprement dit, puisqu'aucun élément de celui-ci n'est cité dans la liste d'offrandes.

Les **champs latéraux du tableau central** (c-d) ont un décor symétrique. Sur chacun d'eux on voit un fils du défunt tourné vers le centre et accompagné d'une fillette. A gauche (c) il s'agit de : $s^3f smsw Nj-hb-nsw-t-wr$ « son fils aîné $Nj-hb-nsw-t$ l'ancien »⁽¹⁾ et de $\check{S}psj-t-k^3-w$; à droite (d), de : $s^3f Hw$... et de $Hnw-t$. Ces deux fils d'Itefnen sont représentés en tenue d'apparat : ils portent perruque, pagne « de gala »⁽²⁾, sceptre $sh̄m$ et bâton mdw .

Sur le **second linteau** (e) se trouve la première des deux inscriptions juridiques mentionnées précédemment; celle-ci est disposée en colonnes, mais sans lignes de séparation (Pl. XVI)⁽³⁾. Elle concerne des ouvriers qui ont été payés pour un certain travail. Le début et la fin de l'inscription peuvent se traduire ainsi : $ir-n(j) nw r im^3h(j) hr nb-j$ « J'ai (c'est-à-dire le défunt) fait ceci pour (ou : conformément à) mon état de bienheureux auprès de mon maître » (...) $sh̄d irj-ih-t šnw hrp h^3 (I)tf-nn$ « l'inspecteur responsable des greniers, le chef du mesurage du grain⁽⁴⁾, Itefnen ». Quant au reste, $rdj-n(j) dw^3 n hmw-t ir-t hrt-ntr hr-s m isw r...$, Helck et Karin Gödecken en donnent une traduction assez proche de la traduction littérale « J'ai récompensé les ouvriers pour ce qui a été fait contre paiement (dans) la nécropole »⁽⁵⁾, tandis que Goedicke traduit « J'ai engagé les ouvriers qui avaient travaillé contre paiement à louer pour cette raison le dieu de la nécropole »⁽⁶⁾.

Deux titres du défunt sont inscrits sur le **tambour de la porte** (f) : $irj-ih-t nsw-t w^b nsw-t$ « le chargé d'affaires royal, le prêtre w^b du roi », tandis qu'une titulature plus complète apparaît sur le **listel au bas de la fausse-porte** (k) : $w^b nsw-t irj-ih-t nsw-t im^3hw hr nb-f sh̄d irj-ih-t hrp h^3 (I)tf-nn$ « Prêtre royal, chargé d'affaires royal, honoré auprès de son maître, inspecteur, responsable, chef du mesurage du grain, Itefnen ».

Les montants de la fausse-porte, tant extérieurs qu'intérieurs, sont divisés en plusieurs registres et de nombreuses figures y sont représentées.

(1) Ranke, *o.c.*, I, p. xxiv et 172,25; II, 364.

(2) Cf. Staehelin, *Tracht*, p. 11.

(3) On trouvera une copie du texte dans Goedicke, *o.c.*, pl. 17 b.

(4) Goedicke, *o.c.*, p. 182 traduit sans raison $hrp h^3$ par « le chef du bureau de mesurage du grain ». Sur la valeur du mot h^3 , cf. Moussa-Alternmüller, *Nianchnum und Chnumhotep*, p. 127, Scène 28.2, a; à ces exemples on peut

ajouter CGC 145 = Borchardt, *Statuen und statuetten*, I).

(5) Helck, *MDAIK* 14, 66; Gödecken, *o.c.*, p. 208. Littéralement : j'ai donné louange (? dans le sens plus concret de : j'ai récompensé) aux ouvriers faisant la nécropole (? c'est-à-dire : ayant fait ma tombe), à cause de cela (c'est-à-dire : de ce travail), comme salaire.

(6) Goedicke, *o.c.*, p. 182-83.

Les montants extérieurs (g-h). Au registre supérieur, sur l'un et l'autre, un fils du défunt est figuré tourné vers l'intérieur de la fausse-porte et ayant devant lui une petite table d'offrandes qui supporte une pièce de volaille. A gauche c'est *s³·f Nfr*, à droite *s³·(f) Nj·nh-hwfw* ⁽¹⁾. Ces deux personnages sont nus et leur coiffure se caractérise par une boucle sur le côté; ce sont donc encore des enfants. En dessous de ces deux tableaux symétriques, chacun des montants présente encore cinq registres. De haut en bas, on voit, à gauche :

1°) deux figures masculines dans l'attitude de la marche (→), un poing serré contre la poitrine, l'autre ballant; ce sont deux autres fils d'Itefnen, *s³·f 'Isi* et *s³·f H³m-w(j?)·k³ (·j?)* ⁽²⁾; ils ne portent ni perruque ni pagne « de gala », mais un simple pagne  ;

2°) deux figures masculines dans l'attitude de la marche (→), dans la même tenue que les précédentes. *'Inhj* porte les sandales de son maître et un sac de vêtements (?), *Nj-ptḥ* une sorte de cassette;

3°) deux figures féminines ayant les jambes jointes (→), une main à plat sur la poitrine, l'autre le long du corps. Elles portent une perruque courte et un fourreau à bretelles qui constitue le vêtement traditionnel des femmes à l'Ancien Empire. Aucune légende ne précise leur identité;

4°) deux figures féminines qui seraient en tous points semblables aux précédentes, si ce n'était que l'une d'elles porte une boîte en forme de socle ();

5°) deux figures féminines encore, parfaitement identiques à celles décrites *sub* 3°).

Les cinq registres du montant *droit* qui font pendant à ceux-ci sont très différents, car ils mettent en scène divers épisodes de la fabrication du pain et de la bière ⁽³⁾. Successivement on trouve représentées de haut en bas :

1°) deux femmes, debout et face à face, qui pétrissent la pâte dont on fera la bière. Elles portent la même perruque que les dames représentées sur le montant gauche, mais, en revanche, un fourreau à une seule bretelle. Elles se nomment *Mḥw·t* ⁽⁴⁾ et *Nj-hp* ⁽⁵⁾;

⁽¹⁾ Ranke, *o.c.*, I, 422, 16.

⁽²⁾ Ranke, *o.c.*, I, 425, 19.

⁽³⁾ Toutes ces scènes ont été notamment étudiées par Altenmüller à propos de la tombe de Nyankh-

khnoum et Khnoumhotep (Moussa-Altenmüller, *o.c.*, p. 67 sq.).

⁽⁴⁾ Id., *o.c.*, I, 422, 1.

⁽⁵⁾ Id., *o.c.*, I, p. xxiv et 173, 2; II, 364.

2°) une femme agenouillée (→), penchée au-dessus d'une pierre sur laquelle elle réduit le grain en farine ⁽¹⁾. Elle est coiffée comme les précédentes, mais comme toutes les femmes occupées à moudre le grain, elle porte un simple pagne et non pas une robe ⁽²⁾. Son nom est 'Ijj ⁽³⁾. Derrière elle une très petite fille (probablement la sienne) la regarde faire : Nj(·t)-sj-hwj·t ⁽⁴⁾. Le sculpteur a représenté 'Ijj de façon amusante avec le pied gauche passé au-dessus du pied droit (Pl. XVII, A). C'était là sans doute une attitude typique des meunières, car on la retrouve également en ronde-bosse ⁽⁵⁾. Cependant c'est le seul exemple que j'en connaisse parmi les figurations à deux dimensions et on peut en souligner l'originalité.

3°) une femme accroupie (→), qui d'une main se protège le visage contre le feu dans lequel elle chauffe les moules destinés à contenir le pain *hjt* ⁽⁶⁾. Elle porte un fichu sur la tête et, comme la meunière du registre supérieur, un simple pagne. Son nom est donné : 'Ipj;

4°) deux femmes, face à face, occupées à concasser le grain ⁽⁷⁾ dans un mortier à l'aide de longs pilons qui sont visibles en transparence; comme les femmes qui préparent la bière (ci-dessus, 1°), leur robe n'a qu'une seule bretelle et elles sont coiffées d'une perruque; elles se nomment *Ttj* et *Hnw·t*;

5°) une femme assise (←) qui, à l'aide d'un tamis, ou bien débarrasse le grain de ses impuretés, ou bien sépare de la farine le son et les grains qui n'ont pas été suffisamment moulus ⁽⁸⁾. Elle porte le nom de *Mjw·t* ⁽⁹⁾.

Les **montants intérieurs** (i-j). Ils comportent aussi des éléments de décor symétriques. Le sommet de chacun d'eux est occupé par une inscription répétée textuellement à gauche et à droite (cf. *infra*, p. 134). En outre, au dernier registre, on voit de part et d'autre, tournée vers l'intérieur de la fausse-porte, une figure féminine penchée au-dessus d'une meule. Le réalisme de ces figures est étonnant. Les visages, hauts à peine d'1 cm, sont marqués de sillons profonds, les bras sont maigres, les cages thoraciques saillantes; à

(1) Cf. Moussa-Altenmüller, *o.c.*, p. 68 (8.2.2).

(2) Cf. le même thème traité en ronde-bosse : CGC 114, 115 (Borchardt, *o.c.* I), JE 87818, 87819, etc.

(3) Ranke, *o.c.*, I, p. XIX et 8, 11.

(4) Id., *o.c.*, I, 423, 2.

(5) Cf. Hassan, *Giza* VI, III, pl. 74 a et c.

(6) Cf. Moussa-Altenmüller, *o.c.*, p. 68 (8.3.1).

(7) Cf. Id., *o.c.*, p. 67 (8.2.1).

(8) Cf. Id., *o.c.*, p. 67 (8.2.1) et 68 (8.2.2).

(9) Ranke, *o.c.*, I, p. XXIII et 145, 26.

la lumière rasante, quantité de bosses apparaissent dans le rendu de la colonne vertébrale (Pl. XVII, B). On sent là une insistance du sculpteur sur la triste condition de ces femmes, qui frise le misérabilisme. La meunière de gauche se nomme *Smw·t*, celle de droite *Nfr*. Elles sont vêtues d'un pagne, comme toutes les meunières, et non d'une robe.

Entre l'inscription au sommet du montant et l'image de la meunière squelettique, le montant gauche comporte quatre registres, le droit seulement trois. De haut en bas apparaissent, à gauche :

1°) deux figures masculines dans l'attitude de la marche (→), un poing serré contre la poitrine, l'autre ballant. Il s'agit une fois de plus de deux fils du défunt : *s³·f Hnw* et *s³·f 'Ihj-m-s(³)·f* ⁽¹⁾. Comme ces autres fils d'Itefnen que sont *'Isi* et *H³m-w(j ?)-k³(j ?)* (ci-dessus, p. 130, 1°), ils portent une tenue moins officielle que les fils représentés de part et d'autre du tableau central : ils sont sans perruque et portent le simple pagne  ;

2°) deux figures masculines (→) en tous points semblables à celles du registre précédent, mais sans rapport de parenté évident avec les défunts; seuls leurs noms sont donnés : *Pn-ms* ⁽²⁾ et *'Ij·n·j*;

3°) deux figures masculines (→) dont la description correspond également à celle des précédentes; ce sont *K(³·j)-m-hr·t* ⁽³⁾ et *'Iw-³* ⁽⁴⁾;

4°) deux figures féminines aux jambes jointes (→), une main à plat sur la poitrine, l'autre le long du corps; elles portent une perruque et le traditionnel fourreau à bretelles; aucune inscription ne précise leur identité.

Le montant *droit* offre une particularité : les femmes qui y sont représentées ne portent jamais de perruque, mais elles ont toutes les cheveux courts ⁽⁵⁾. C'est ainsi que la meunière

⁽¹⁾ Cf. Id., *o.c.* I, 44, 24. Caire JE 56994 n'est pas mentionné, mais on trouve *s³·f* écrit *s·f* dans Ranke, *o.c.* I, 304, 7 (*Sbk-m-s³·f*) et 320, 23 (*Sšmw-m-s³·f*). En outre, en hiératique, *s³* (≡) et *s* (→) s'écrivent de la même façon, cf. Posener-Kriéger-de Cenival, *Abusir Papyri* (HPBM, V), Pl. pl. IX, O,34 et XIII, V,16.

⁽²⁾ Ranke, *o.c.* I, 420, 7 et II, 403. Bakir, *Slavery*, p. 103, confond l'instrument en forme d'aiguille (cf. *Wb* I, p. 508) avec le signe .

⁽³⁾ Ranke, *o.c.* I, 430,1.

⁽⁴⁾ Ranke, *o.c.* I, 414,18.

⁽⁵⁾ Pour Bakir, *o.c.*, p. 68, il s'agit d'un signe distinctif des esclaves. Cette opinion découle de son interprétation du texte (cf. *infra*, n. 3, p. 134), mais n'est soutenue d'aucune façon. La comparaison qu'il fait avec d'autres femmes esclaves porte sur un document où les personnages en question ne sont pas vraiment coiffés de la même manière qu'ici et ne sont d'ailleurs pas appelés *isw·w* comme ici (voir aussi n. 2, p. 135).

du montant droit se distingue de celle du montant gauche, parce qu'elle a les cheveux courts et non un fichu sur la tête.

Les différents registres du montant droit présentent, de haut en bas :

1°) deux figures féminines dans l'attitude de la marche (→); elles portent une curieuse robe, faite, semble-t-il, d'un morceau d'étoffe simplement drapé autour du corps et noué sur la poitrine, mais non pas cousu. Elles sont les seules à porter ce vêtement. *Hnw-t-sn* porte sur la tête un coffre, *Mrjj* tient d'une main un encensoir, de l'autre une aiguière et son bassin, avec un geste qui évoque ceux qu'on voit sur le sarcophage de Kaouit, presque précieux ⁽¹⁾;

2°) deux figures féminines dans l'attitude de la marche (→), nommées *Tntj* et *Wsr*; elles portent sur la tête un panier contenant des provisions et sont vêtues du traditionnel fourreau à bretelles;

3°) deux figures masculines dans l'attitude de la marche (→); comme toutes les autres figures masculines représentées sur les montants de la fausse-porte — à l'exception des deux fils en bas-âge —, celles-ci sont sans perruque et vêtues du pagne . Le personnage de gauche, *K3i*, apporte en offrande un jeune veau, tandis que celui de droite, *Stj-mw* ⁽²⁾, tient dans ses mains curieusement jointes un objet dans lequel il faut probablement reconnaître le plateau d'une table d'offrandes, vu par-dessous (Pl. XVIII) ⁽³⁾.

Il est vraisemblable que toutes les personnes figurées sur les montants ⁽⁴⁾ — qui ne portent, faut-il observer, aucun titre de fonction — sont là comme une illustration du texte peu banal qui figure au sommet de chacun des montants intérieurs. Celui-ci constitue la seconde inscription juridique de la stèle d'Itefnen. Elle concerne non plus des ouvriers qui ont travaillé dans la nécropole, mais des prêtres et des prêtresses funéraires ⁽⁵⁾. Ce sont

⁽¹⁾ Caire Guide 623, cf. Lange-Hirmer, *Ägypten*, 1955, pl. 83 en haut.

⁽²⁾ Ranke, *o.c.* I, p. xxix et 321,22.

⁽³⁾ Cf. p. 140, fig. avant la n. 1.

⁽⁴⁾ Il n'y a pas lieu, comme le fait Goedicke, *o.c.*, p. 182, de limiter cette interprétation aux seules figures représentées sur les montants intérieurs.

⁽⁵⁾ Contrairement à ce que pense Karin Göde-

cken *o.c.*, p. 209 (elle inclut dans les *hm-w-k3* les ouvriers qui ont travaillé à la tombe), il convient de séparer les deux inscriptions : manifestement, les ouvriers de la nécropole ont une activité limitée dans le temps, tandis que les prêtres funéraires et le personnel attaché à la tombe (comme les meunières) devaient normalement travailler éternellement.

bien, en effet, des activités propres à ces derniers qui sont représentées sur les montants. L'inscription, qui se lit *isw* (ou *isw·w*) *nw ḡ·t in(w)·sn r isw ḥtm r ḥtm n·t ḥ·t n mrwt pr·sn n(j) ḥrw m ḥrt-nṯr ḥm·w-kꜣ ḥm·wt-kꜣ*, a été étudiée à diverses reprises, en dernier lieu et très longuement par Karin Gödecken ⁽¹⁾. Tous les auteurs ont compris jusqu' à présent que le mot *isw* par lequel débute le texte désignait des personnes, bien que le *Wörterbuch* ne lui connaisse que le sens de « salaire » ⁽²⁾. Mais ils ont néanmoins donné des interprétations différentes de la condition spécifique de ces gens. Bakir et Clère qui traduisent, l'un par « esclaves », l'autre par « personnel acheté », accordent au mot *isw* la même valeur ⁽³⁾. Plus près de nous, Berlev traduit encore *isw* par « gens ayant une valeur marchande » ⁽⁴⁾, ce qui revient au même. Cependant Junker émettait déjà de sérieuses réserves logiques quant à cette interprétation. Il jugeait étrange en effet que des esclaves n'aient eu d'autres tâches à remplir que l'accomplissement du culte funéraire. Toutefois, faute d'avoir la preuve que l'expression *inj r isw* pouvait signifier parfois « prendre en service contre paiement », traduction qu'il eut préférée, il se voyait contraint de traduire comme les autres par « acquérir contre paiement », donc « acheter » ⁽⁵⁾. Goedicke le premier a traduit *isw* par « appointés » (*Lohndiener*) ⁽⁶⁾ et Karin Gödecken a montré ensuite (si on admet qu'*isw* désigne bien des personnes) qu'il ne s'agissait effectivement pas de personnel acheté, mais de gens qui louaient leurs services selon les termes d'un contrat ⁽⁷⁾. Vandersleyen suggère quant à lui de traduire le texte en conservant au mot *isw* son sens habituel de « salaire ». Dans ce cas, les premiers mots de l'inscription constitueraient une sorte de titre : « Salaire des prêtres de mon domaine funéraire. Je les ai embauchés (?), les prêtres et les prêtresses funéraires, moyennant un salaire fixé par un contrat *ḥtm·t* ⁽⁸⁾, pour le service funéraire accompli pour (moi) dans la nécropole ».

⁽¹⁾ Gödecken, *o.c.*, p. 205-211. Une copie du texte se trouve dans Goedicke, *o.c.*, pl. 17 b.

⁽²⁾ *Wb I*, p. 131.

⁽³⁾ Bakir, *o.c.*, p. 14 et 66 : « *Slaves (isw·w) belonging to my personal property, I have bought them, (they) having been registered in a sealed contract of wood (i.e. a document bearing the impression of a wooden seal)* » . . . ; Clère, *Mélanges Maspero*, I, p. 785 : « *Mes serviteurs-isw de mon domaine funéraire, je les ai achetés — (l'acte) étant enregistré dans un contrat de possession — afin qu'ils sortent pour moi la voix dans la nécropole* »

⁽⁴⁾ ALex 78.0479 (à propos d'un texte du

Moyen Empire).

⁽⁵⁾ Junker, *Giza V*, p. 10 et n. 1.

⁽⁶⁾ Goedicke, *o.c.*, p. 182 et 184 : « *Die Lohndiener der Totenstiftung — sie bringen für Entlohnung, die vereinbart wurde entsprechend einem Dienstvertrag wegen ihres Totenopfers für (mich) in der Nekropole* ».

⁽⁷⁾ Gödecken, *o.c.*, p. 205 sq. Sa traduction est celle-ci : « *Die isw·w meines ḡ·t, ich habe sie herbeigeholt gegen Entgelt, gesiegelt in einer ḥtm·t-Vereinbarung . . .* ».

⁽⁸⁾ Sur le sens de cette expression, cf. *supra*, n. 3.

 qui, employés seuls, suffisent pour écrire le mot *rmf*, seraient ici une sorte d'idéogramme valant *hm-w-k3*, énoncés en clair à la dernière ligne de l'inscription. Cette traduction permettrait de supprimer l'étonnement de Karin Gödecken de ne pas voir utilisée ici l'expression  qui désigne généralement les prêtres funéraires ⁽¹⁾.

Au terme de cette description on constate également que les personnages féminins représentés sur la fausse-porte d'Itefnen et qui ont un nom, sont tous des personnages engagés dans une activité, la plus humble soit-elle. Ainsi, malgré leur aspect pitoyable, même les meunières représentées au bas de chacun des montants intérieurs portent un nom. Au contraire, les femmes qui apparaissent comme de simples figurantes sont toutes anonymes ⁽²⁾.

Outre le fait qu'il n'est pas fréquent de rencontrer sur une fausse-porte des textes du type de ceux qui figurent sur la stèle d'Itefnen, ces textes-mêmes présentent quelques curiosités. Ainsi, le signe représenté par l'étoile a partout six branches au lieu de cinq et la graphie du nom de Chéops n'est pas celle qu'on a l'habitude de voir lorsque le cartouche est disposé horizontalement, c'est-à-dire . De plus, il semblerait qu'un certain nombre de noms propres (6, ou peut-être 8, sur 34, soit entre 1/5 et 1/4) ne se rencontrent pas ailleurs que sur ce monument : du moins Ranke n'en cite-t-il pas d'autres exemples ⁽³⁾.

Mais les figurations elles-mêmes ne manquent pas d'originalité. Tout d'abord, la conception générale du décor ne correspond pas au schéma classique. En effet, on trouve normalement sur les montants d'une fausse-porte, tournées vers l'intérieur de celle-ci, des inscriptions donnant le nom et les titres du défunt et en dessous, — éventuellement accompagnées des figures de l'épouse ou des enfants —, les figures du défunt. Or ici non seulement — on vient de le voir — les figures représentées sur les montants ne sont pas celles du défunt mais bien d'une multitude de personnages secondaires, mais en outre

⁽¹⁾ Gödecken, *o.c.*, p. 209.

⁽²⁾ De même, on peut faire remarquer, à l'adresse de Bakir (cf. *supra*, n. 5 p. 132), que toutes les femmes que celui-ci considère comme des esclaves parce qu'elles ne portent pas de perruque, sont cependant désignées par un nom, tandis que d'autres femmes, coiffées d'une perruque, mais inactives, sont anonymes (*Rem.* Une seule femme « active » — elle porte une boîte — n'a pas de nom : sur le montant extérieur gauche, 4°).

⁽³⁾ Il s'agit de : (*T*)*tf-nm* (Ranke, *o.c.* I, 431,5 et II, 405), *K(3f)m-hr-t* (Id., *o.c.* I, 430,1), *'Iw-3* (Id., *o.c.* I, 414,18), *Mhw-t* (Id., *o.c.* I, 422,1), *Nj(·t)-sj-ḥwj-t* (Id., *o.c.* I, 423, 2), *Mjw-t* (Id., *o.c.* I, p. xxiii et 145, 26). A cela il faut peut-être ajouter *H3m-w(j?)-k3(j?)* (Id., *o.c.* I, 425,19) et *'Ijj* (Id., *o.c.* I, p. xix et 8, 11) si, comme le suggère Ranke, G 1304 = bien Caire JE 56994 (voir n. 5 p. 141).

la presque totalité des figures représentées sur les montants droits sont orientées vers la droite, donc vers l'extérieur et non vers l'intérieur de la fausse-porte. On n'a donc pas affaire à une composition « antithétique » comme c'est ordinairement le cas.

Les montants de la fausse-porte d'Itefnen présentent en somme l'équivalent à deux dimensions de toute une série de thèmes fréquemment traités en ronde-bosse et dont il existe de nombreux exemplaires, au Musée du Caire même, exposés non loin de la fausse-porte d'Itefnen. Ce sont les statuettes de serviteurs : femmes qui broient le grain sur la meule ⁽¹⁾, qui chauffent les moules à pain ⁽²⁾, tamisent la farine ou le grain ⁽³⁾, et pétrissent la pâte pour la préparation de la bière ⁽⁴⁾; même le porteur de sandales a sa statue ⁽⁵⁾. Pareille imagerie est tellement inhabituelle sur une fausse-porte que la stèle d'Itefnen pourrait presque être appelée « la stèle des métiers ». A ce point de vue le seul monument qu'on puisse rapprocher, à ma connaissance, de la stèle d'Itefnen — bien qu'on y trouve néanmoins des figures du défunt sur les montants intérieurs —, est la fausse-porte CGC 1449. On y voit effectivement des scènes d'artisanat sur les montants extérieurs. Pour le reste, il existe un certain nombre de fausses-portes sur les montants desquelles se trouvent, en plus des figures du défunt, des figures de porteurs d'offrandes, mais non des scènes de métiers ⁽⁶⁾.

Quant au fait que sur les montants droits de la fausse-porte d'Itefnen presque toutes les figures et les inscriptions sont anormalement orientées vers la droite, je ne connais qu'un seul autre exemple où sur le montant droit d'une fausse-porte, l'image du défunt est tournée vers la droite ⁽⁷⁾; et Fischer signale un petit nombre de monuments seulement où les *inscriptions* (mais non les figurations) sur les montants droits sont tournées vers la droite ⁽⁸⁾.

L'iconographie de la fausse-porte d'Itefnen recèle encore d'autres curiosités. Ainsi, bien qu'ils soient seulement figurés dans l'attitude de la marche, certains personnages donnent presque l'impression de courir, tant ils font de grands pas. Sur une fausse-porte, il s'agit d'un détail peu banal.

Mais le détail le plus curieux est l'attitude de Peretim vis-à-vis de son époux. En effet, en principe, lorsqu'une dame est représentée assise à côté de son mari, elle pose au moins

(1) CGC 114 (Borchardt, *o.c.* I), JE 87818, 87819.

(2) CGC 108 (Borchardt, *o.c.* I), JE 37822.

(3) JE 87820.

(4) Guide 169.

(5) CGC 111 (Borchardt, *o.c.* I).

(6) Par exemple CGC 1444 (PM III, p. 611),

JE 60542 (PM III, p. 147), Bologne B 1901 (PM III, p. 734), Boston 27.444 (PM III, p. 75); Hassan, *Giza II*, pl. 27; Mariette, *Mastabas*, p. 155 (C 22).

(7) Il s'agit de la fausse-porte de Méry (IV^e dynastie), cf. Fischer, *Varia (Egyptian Studies, I)*, fig. 1, p. 28.

(8) *Id.*, *o.c.*, p. 31, n. 13.

une main sur l'épaule de celui-ci, et souvent même elle pose l'autre main sur le bras, le coude ou la hanche de son époux. Au contraire, Peretim a une attitude très « indépendante », puisqu'elle tient serré contre sa poitrine le bras qu'on s'attendrait qu'elle passe autour du cou de son mari et qu'elle pose son autre main sur sa propre cuisse (Pl. XV). Il n'y a donc, exceptionnellement, aucun contact entre les figures des époux. L'impression de « bouderie » de la part de Peretim est encore renforcée par l'expression amère du visage de celle-ci ⁽¹⁾. Voilà un dernier point par lequel se distingue l'iconographie de la stèle d'Itefnen. Au total, on peut dire que cette fausse-porte présente donc autant d'aspects originaux sur le plan des figurations que sur celui des textes, aspects qui ne sont pas toujours sans rapport entre eux.

Malgré certains détails qui peuvent nous apparaître comme des maladresses — tel le fait que les défunts et leurs fils *Nj-ḥb-nsw-t-wr* et *Nfr* ont une tête trop grosse par rapport au corps — la fausse-porte d'Itefnen est, par bien des aspects, d'une qualité étonnante. Le premier détail à relever est l'intérêt du sculpteur pour l'anatomie. En effet, il s'agit là d'un aspect qui n'est pas toujours présent sur les reliefs privés d'Ancien Empire. Cet intérêt de l'artiste se manifeste dans le rendu très fouillé des membres inférieurs : chez Itefnen surtout (précision de l'anatomie du genou, modelé clairement différencié de la jambe droite et de la jambe gauche, indication de la malléole ou os de la cheville), mais ces détails sont également notés, quoique de manière moins incisive, sur la figure du fils aîné d'Itefnen, représenté à gauche du tableau central. Les visages également ont fait l'objet d'un modelé très soigné, particulièrement ceux du défunt, de son épouse et de son fils aîné; or la hauteur totale des figures d'Itefnen et de *Nj-ḥb-nsw-t-wr* n'est que de 22,5 et 26 cm.

La qualité de la fausse-porte se mesure aussi au souci de précision dont a fait preuve l'artiste. Il suffit d'observer, par exemple, le rendu minutieux des mèches torsadées de la perruque de Peretim et des « chevrons » du pagne de *Nj-ḥb-nsw-t-wr*. En ce qui concerne ce dernier, on notera encore les excellents détails de la main, de la moustache et du bout de sein soigneusement découpé dans la paroi du fond. Dans les inscriptions, le signe \mathbb{A} porte toujours l'indication des barbes du roseau, bien que la hauteur de ce signe ne dépasse pas parfois 1 cm. Sur le présentoir à offrandes (montant extérieur gauche), l'oie troussée porte même la marque des plumes qu'on lui a arrachées.

Ce ne sont pas seulement les figures principales qui atteignent ce degré de qualité, mais aussi, ce qui est plus rare, les figures secondaires. On retrouve en effet le même sens du détail et du modelé au niveau des visages, pourtant minuscules (moins de 2 cm), du porteur

⁽¹⁾ Il est vrai que son mari aussi a l'air pincé.

de sandales (*'Inḥj*) et de son acolyte (*Nj-ptḥ*), ou des deux fils d'Ifefnen *'Isi* et *H3m-w(j)-k3(j)* (Pl. XIX) (cf. sur ces quatre figures, le détail de l'oreille).

On n'en finirait pas d'énumérer tout ce qui fait la qualité des reliefs : ainsi encore, le modelé des pattes de bovidé à l'imitation desquelles sont sculptés les pieds du siège, ou celui des têtes de bœuf et de bouquetin (?) dans la liste d'offrandes. Ces deux-ci sont de véritables miniatures, comme le sont également le jeune veau que tient dans les bras un certain *K3i* (Pl. XVIII) ou le coffre qu'une femme porte sur la tête (Pl. XVI).

Bien que le souci du détail soit parfois poussé très loin, la fausse-porte d'Ifefnen donne cependant aussi l'impression d'avoir été faite très rapidement, car l'effet général produit sur le spectateur est une impression de dynamisme. C'est particulièrement vrai quand on compare ce monument à la fausse-porte exposée juste à côté de celui-ci au Musée du Caire (CG 1484) : bien qu'elle soit aussi de très belle qualité, les figures, qui sont pourtant dans l'attitude de la marche, sont extrêmement statiques. L'impression de « nervosité » des figurations de la fausse-porte d'Ifefnen n'est pas due seulement au fait que certains personnages sont représentés presque en train de courir, mais surtout au fait que les silhouettes sont souvent le résultat de quelques lignes rapides, tracées d'une main très sûre. L'auteur de cette fausse-porte était manifestement un artiste fort habile.

En ce qui concerne la situation du monument dans le temps, la présence sur celui-ci du cartouche de Chéops — qui intervient dans la composition du nom d'un des fils du défunt ⁽¹⁾ — fournit un premier repère : la stèle ne peut être antérieure à ce roi, mais soit contemporaine, soit postérieure.

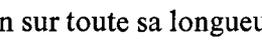
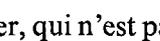
Le décor figuré présente pour sa part un mélange de soin extrême (cf. *supra*, p. 137-138) et de gaucherie (cf. *infra*), qui pourrait faire penser au premier abord au style de la Première Période Intermédiaire. En fait de « gaucherie » on notera l'épaisseur inhabituelle du coussin dans le dos de Peretim, la grosseur du pied de la table, le dessin curieux de la tête du sceptre *sh̄m*, semblable à un chardon, ou la disproportion des têtes par rapport aux corps dans certains cas (cf. *supra*, p. 137). En somme, dans ce mélange de soin et de « maladresse », c'est la liberté de l'artiste qui apparaît, si caractéristique de la Première Période Intermédiaire.

⁽¹⁾ En ce qui concerne la valeur chronologique des cartouches royaux, il faudrait peut-être un jour distinguer ceux qui interviennent dans la composition d'un nom de personne, de ceux qui entrent dans la composition d'un titre de prêtre funéraire, d'un nom de lieu et d'un nom de

domaine funéraire. Wildung, *Die Rolle ägyptischer Könige* distingue ces trois derniers cas, mais il traite les premiers en même temps que les noms royaux intervenant dans les titres de fonctionnaires royaux.

Trois éléments constituent en fait des critères chronologiques plus précis pour la stèle. Ce sont : la forme du sceptre *sh̄m*, le coussin sur le siège et la table d'offrandes.

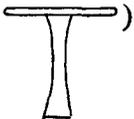
1. *La forme du sceptre sh̄m* (cf. figures des fils d'Itefnen de part et d'autre du tableau central). L'aspect de l'extrémité du manche de ce sceptre, qui va en s'élargissant, constitue un critère de datation dans la mesure où, à un moment donné de l'Ancien Empire, cette extrémité prend la forme d'une ombelle de papyrus, qu'elle n'avait pas auparavant. Personnellement, je ne connais aucun monument sur lequel on peut lire le cartouche d'Ounas ou d'un roi postérieur et sur lequel l'extrémité du manche du sceptre *sh̄m* ne se termine pas déjà par une ombelle de papyrus.

2. *L'aspect du coussin sur le siège*. Lorsqu'un coussin garnit un siège apparemment sans dossier, ce coussin peut présenter deux aspects différents : ou bien il se relève à l'arrière du personnage, en suivant parfaitement le profil de la personne assise (il peut dans ce cas être représenté ou non sur toute sa longueur :  (= fig. 2); ou bien il constitue un élément nettement distinct de la personne assise; sa forme est alors non plus souple et arrondie, mais davantage pointue. Il faut penser que dans ce dernier cas, le coussin recouvre en fait un dossier, qui n'est pas visible ( (= fig. 3). En effet, l'étape suivante de l'évolution des sièges à l'Ancien Empire sera celle-ci :  (= fig. 4) : un siège pourvu d'un dossier et garni d'un coussin, mais qui ne cache pas entièrement le dossier. Entre les fig. 3 et 4 il n'y a donc qu'une différence de *principe de figuration*; au contraire, les différences entre les fig. 2 et 3 correspondent à des *modèles* de siège différents : avec et sans dossier. Vu l'aspect du coussin qui recouvre le siège d'Itefnen et Peretim, il n'est pas vraisemblable que celui-ci cache un dossier.

L'intérêt du siège sans dossier pour la chronologie est qu'il cesse, à partir d'une certaine époque de l'Ancien Empire, d'être représenté sur les parois des mastabas. J'ai relevé dans cinquante-six tombes d'Ancien Empire les noms de rois inscrits sur les murs; le cartouche le plus récent qu'on puisse lire dans une tombe où sont encore représentés des coussins dont l'extrémité se relève à l'arrière du personnage, est celui de Niouserré. Ce cartouche n'apparaît en outre que dans une seule tombe, celle de Ti, et dans celle-ci on trouve déjà, à côté des coussins dont il vient d'être question, d'autres coussins qui recouvrent probablement un dossier⁽¹⁾. Ceci indique que le moment où l'on a décoré la tombe de Ti correspond donc à la fin de la mode des sièges sans dossier.

⁽¹⁾ Wild, *Le tombeau de Ti*, par exemple pl. 184 : pl. 39 et 44 : le coussin cache certainement un dossier; le coussin ne semble pas recouvrir de dossier; dossier.

3. *La table d'offrandes.* Si l'on fait abstraction de ce qui est posé sur la table d'offrandes d'Itefnen et Peretim, celle-ci est constituée de deux éléments : un plateau muni d'un petit pied ()⁽¹⁾ et le pied de la table proprement dit, qui a cette forme-ci : 

C'est un type particulier de table d'offrandes, à côté duquel il en existe un autre, beaucoup plus répandu : il se présente comme si le plateau était posé directement sur le pied de la table ().

Alors que ce dernier type de table d'offrandes se retrouve pratiquement d'un bout à l'autre de l'Ancien Empire⁽²⁾, le type de table représenté sur la fausse-porte d'Itefnen disparaît à un certain moment. Les résultats d'une enquête menée sur cinquante-deux mastabas présentant des noms de rois⁽³⁾, montrent que ce type de table existe encore certainement jusque sous le règne de Niouserré, mais peut-être plus très longtemps après. En effet, d'une part on ne le rencontre plus dans aucun mastaba présentant sur ses parois le cartouche d'un roi postérieur à Niouserré⁽⁴⁾; d'autre part, ce type de table n'apparaît déjà plus que dans un seul mastaba portant le nom de Niouserré⁽⁵⁾.

On peut à présent dresser un bilan chronologique des critères figurés. Comme sur la fausse-porte d'Itefnen l'extrémité du manche du sceptre *šym* n'est pas encore « végétalisée », cette fausse-porte semble bien antérieure à tous les monuments qui présentent sur leurs parois le cartouche d'Ounas ou d'un roi postérieur. En outre, on peut même dire, à cause du type de table d'offrandes et de l'aspect du coussin, que la stèle ne peut pas être beaucoup plus tardive que les derniers monuments dans lesquels apparaissent ces détails, monuments sur lesquels on peut lire le nom de Niouserré. Il vaut mieux utiliser des périphrases comme celles qui précèdent plutôt que de dire « la stèle est antérieure à Ounas et ne peut être beaucoup plus récente que le règne de Niouserré » ; en effet, la présence d'un cartouche sur un monument privé ne signifie pas nécessairement qu'il date de ce règne,

⁽¹⁾ C'est probablement ce plateau qui est représenté, vu par-dessous, sur le montant intérieur droit (cf. *supra*, p. 133, 3°).

⁽²⁾ Mais dans des proportions diverses suivant les époques.

⁽³⁾ Il s'agissait principalement de rois de la V^e et de la VI^e dynasties, car je savais que c'était dans ce laps de temps que s'effectuait la disparition de ce modèle de table d'offrandes.

⁽⁴⁾ Sauf dans le mastaba de Raemka (Saqqara D 3) où sur l'une des parois figure le nom d'Isési ; mais ce nom n'est pas inscrit dans un cartouche et pour cette raison Baer, *Rank and Title*, p. 292, suggère que le mastaba de Raemka est légèrement antérieur à l'avènement d'Isési.

⁽⁵⁾ Il s'agit du mastaba de Nyankhkhnoum et Khnoumhotep, cf. Moussa-Altenmüller, *o.c.*, pl. 3 et fig. 20, 25, 26.

mais seulement qu'il ne lui est pas antérieur. Néanmoins, le fait de savoir, par exemple, que tel cartouche est le plus récent qu'on trouve dans un *groupe* de monuments unis par la présence de critères communs, est, en soi, une indication chronologique précieuse⁽¹⁾.

Un dernier détail permet de citer encore le nom de Niouserré à propos de la fausse-porte d'Itefnen : c'est la présence, derrière la dame 'Ijj occupée à moudre le grain, d'un très jeune enfant qui la regarde (Pl. XVII, A). Ceci ne se rencontre peut-être que dans la tombe de Nyankh-khnoum et Khnoumhotep⁽²⁾, qui, coïncidence ou non, présente sur ses parois le cartouche de ce roi.

Il faut donc conclure que la fausse-porte d'Itefnen ne date pas de la Première Période Intermédiaire comme on pouvait l'imaginer lors d'un tout premier contact. Il faut revoir aussi la datation traditionnelle de la stèle : tous les auteurs qui ont cité une date pour ce monument ont cité la VI^e dynastie, sinon l'extrême fin de l'Ancien Empire, sans pour autant joindre à cette datation la moindre justification ou démonstration. Il s'agit là d'une datation apparemment trop basse⁽³⁾.

Le fait que le parallèle le plus proche de la stèle d'Itefnen à cause de la présence de scènes de métiers sur les montants est, à ma connaissance, une fausse-porte qui date certainement de la VI^e dynastie (CGC 1449)⁽⁴⁾, n'est pas une raison suffisante pour penser que la stèle d'Itefnen date nécessairement de la même époque. En effet, la présence de scènes inhabituelles sur la fausse-porte d'Itefnen s'explique sans doute, rappelons-le, par la présence d'inscriptions tout aussi inhabituelles.

On a peu d'informations sur le contexte archéologique dans lequel a été trouvée la stèle, mais celui-ci ne constitue, *a priori*, aucun obstacle à la datation proposée ici⁽⁵⁾.

⁽¹⁾ Sur la valeur d'un nom de roi sur un monument privé, cf. Cherpion, *o.c.*, à paraître.

⁽²⁾ Du moins Altenmüller, *o.c.*, p. 68, n. 209 (à propos de la pl. 23) ne connaît-il que ces deux exemples-là.

⁽³⁾ Cf. Ranke, *o.c.*, 1935, partout où il parle de la stèle JE 56994, dit « *spāt AR* »; Fischer, *Artibus Asiae* 22 (3), 1959, p. 251 : « *very end of OK* »; Goedicke, *o.c.*, 1970, p. 182 : « VI^e dynastie »; PM III, 1974, p. 69 : « VI^e dynastie ». La datation de Bakir, *o.c.*, 1952, p. 14 (« début VI^e dynastie ») est celle qui se rapproche le plus de la datation proposée ici (cf. p. 140), mais elle n'est cependant démontrée d'aucune manière.

⁽⁴⁾ Notamment parce que certains personnages

portent des perruques qui laissent apparaître l'oreille, détail qui ne semble pas exister avant la VI^e dynastie, cf. Cherpion, *o.c.*, à paraître.

⁽⁵⁾ Il est certain que la stèle provient de Giza — et non de Saqqara comme le pense Goedicke, *o.c.*, p. 182 —, car il est spécifié dans le Journal d'Entrées qu'elle a été trouvée par Reisner à Giza et parce que Clère, *o.c.*, p. 785, remercie Reisner (lequel n'a jamais fouillé à Saqqara) de lui avoir accordé l'autorisation de publier ce texte inédit. Cependant l'endroit précis de la découverte est incertain : le numéro de fouille de cet objet manque dans le Journal d'Entrées; PM III, p. 69 donne comme provenance de la stèle « les déblais au nord du mastaba 2041 », tandis que Ranke, *o.c.*, I, 11 et

L'onomastique ne semble pas non plus aller à l'encontre de cette proposition. Sur les trente-quatre noms de personnes inscrits sur la fausse-porte, six (ou huit?) ne semblent attestés que sur ce monument ⁽¹⁾. Pour quatre d'entre eux Ranke ne cite que des exemples de la VI^e dynastie, mais il n'est pas exclu qu'il y ait eu des précédents; si les critères figurés convergent en faveur d'une datation plus ancienne, ces noms ne suffisent pas à les annuler ⁽²⁾. Le seul nom qui pourrait faire obstacle est celui de *Ttj* (sur le montant extérieur droit, avant-dernier registre), mais on ne peut prouver que c'est le roi, le premier, qui a porté ce nom. Si ce nom était dans un cartouche, ce serait grave, mais ce n'est pas le cas. Tous les autres noms sont attestés avant la VI^e dynastie ⁽³⁾.

420 se demande si elle n'appartient pas au mastaba 1304. Il est surprenant en tout cas qu'un nom rare comme celui de Peretim se rencontre sur trois monuments de Giza, G 1304, G 1457 et JE 56994, et que deux autres noms rares, *'Ijj* et *H3m-w(j?)-k3(j?)* se retrouvent précisément sur JE 56994 et G 1304. On peut même ajouter *Nj-hb-nsw-t-wr* (JE 56994), dans la mesure où l'opposé, *Nj-hb-nsw-t-šrj*, existe dans G 1304 (Ranke, *o.c.* I, 422,21). Cela semble dépasser la simple coïncidence.

⁽¹⁾ Cf. *supra*, n. 3 p. 135.

⁽²⁾ Ce sont *Nj-hb-nsw-t-wr* (Ranke, *o.c.* I, 172,25 : « cf. Mariette, *Mastabas*, p. 406 » = Saqqara E 11. Pour Mariette, E = déb. VI^e dyn. — Ce mastaba présente sur ses parois le cartouche d'Ounas); *'Inhj* (Ranke, *o.c.* I, 38, 15 cite deux documents où apparaissent les cartouches de Téli (Mérérrouka) et de Méryré [Sethe, *Urk.* I, 93,14]); *Stj-mw* (Ranke, *o.c.* I, 321,22 : « cf. Mariette, *Mastabas*, p. 406 » = Saqqara E 11, cf. ci-dessus); *Ttj* (Ranke, *o.c.* I, 384,4 : « cf. Davies, *Sheikh Saïd*, pl. 17 ». Cartouche de Pépi; les deux autres exemples viennent d'une tombe de Deir el Gebrawi, datée de la VI^e dyn., et de la tombe 10 de Zawyet el-Meitin, apparemment datée de la même époque).

⁽³⁾ Les voici, d'abord sur le tableau central, puis sur les montants, de haut en bas et de gauche à droite :

Špsj-t-k3-w (Ranke, *o.c.* I, 327,7 : « cf. LD II, pl. 12 a » = LG 86. PM III, p. 230 « de Chéphren à

Mycérinus ou un peu plus tard »); *Pr-t-im* (Ranke, *o.c.* I, 420,11 : « cf. G 1457 ». PM III, p. 64 « probablement V^e dyn. ». — Sceaux de Mycérinus); *Nj-k3-Nb-tj* (Ranke, *o.c.* I, 180,12 : « cf. LD II, pl. 15 a » = LG 87. PM III, p. 232 « de Chéphren à la fin de la IV^e dyn. ». — Cartouche de Chéphren); *Hnw-t* (Ranke, *o.c.* I, 270,6 : « cf. Mariette, *Mastabas*, p. 201 et 315 et Berlin 15004 » = Saqqara D 11, D 51 et D 45. Pour Mariette, D = V^e dyn. — Cartouches de Sahouré (D 11 et Berlin 15004) et d'Ouserkaf (D 51); *Nfr* (m) (Ranke, *o.c.* I, 194,1 : « très fréquent à l'AE »); *'Isi* (Ranke, *o.c.* I, 45,15 : « cf. Speleers 43 » = Oup, IV^e dyn., cf. Cherpion, *o.c.*, à paraître); *Nj-ptj* (Ranke, *o.c.* I, 172,14 et II, p. 364 : « cf. Junker, *Giza* II, p. 118 » = G 2101. PM III, p. 72 « V^e dyn. ». — Cartouche de Chéops); *Hnw* (Ranke, *o.c.* I, 270,4 : « cf. CGC 1556 » = Saqqara D 11. Pour Mariette, D = V^e dyn. — Cartouche de Sahouré); *'Ihj-m-s3-f* (Ranke, *o.c.* I, 44,24; : « cf. Ptahhotep D 64 ». D = « V^e dyn. ». — Cartouche d'Isési); *Pn-ms* (Ranke, *o.c.* I, 420,7 et II, 403 : « cf. LD II, pl. 46 g » = LS 15. PM III, p. 491 « mil. V^e dyn. ou plus tard ». — Cartouche d'Ouserkaf); *'Ij-nj* (Ranke, *o.c.* I, 9,25 : « cf. Ti » = Saqq. D 22. D = « V^e dyn. ». — Cartouche de Niousséré); *Smw-t* (Ranke, *o.c.* I, p. 307,5 : « cf. Speleers 42 » = Bruxelles E 759. PM III, p. 308 « V^e-VI^e dyn. »); *Mrjj* (Ranke, *o.c.* I, 160,1; II, 362 : « cf. Hassan, *Giza* II, pl. 27 ». PM III, p. 281

De la même façon que certains éléments de l'iconographie de la fausse-porte d'Itefnen constituent, ainsi qu'on vient de le voir, des limites inférieures de temps, d'autres constituent des limites *supérieures* de temps. Le plus précis est le fait que *dans la scène de repas funéraire* le défunt tient en main un morceau de tissu qu'on a coutume d'appeler « mouchoir ». En effet, ce détail n'apparaît jamais dans un *groupe* de monuments où se lisent des noms de roi allant de celui de Snéfrou (au moins) jusqu'à celui de Sahouré, tandis que dans un autre *groupe* de monuments, où figurent cette fois les cartouches de rois postérieurs, on rencontre de temps à autre ce détail ⁽¹⁾. La stèle d'Itefnen et Peretim est donc certainement postérieure à Sahouré.

En conclusion, les précisions chronologiques apportées ici sont très subtiles puisque au lieu de situer la fausse-porte d'Itefnen comme on le fait ordinairement « à la fin de l'Ancien Empire » ou « à la VI^e dynastie », je suggère « la V^e dynastie, après le règne de Sahouré, c'est-à-dire à partir de Néferirkaré, et avant les monuments qui présentent sur leurs parois le cartouche d'Ounas; ceci n'exclut pas la période de transition V^e/VI^e dynastie ».

Qu'on puisse préciser à ce point montre cependant le progrès qu'on peut accomplir dans l'amélioration de la datation des mastabas grâce à l'exploitation des critères figurés.

« V^e dyn. »); *Hnwt-sn* (Ranke, *o.c.* I, 244,1; « fréquent à l'AE ». Cf. une des pyramides de reine à côté de celle de Chéops); *Tntj* (Ranke, *o.c.* I, 392, 13; II, 399 : « cf. Mariette, *Mastabas*, p. 104 » = Saqq. B 12. Pour Mariette, B = 1^{re} 1/2 IV^e dyn.); *Nfr* (f) (Ranke, *o.c.* I, 194,1 : « cf. *ASAE* 9, 86-87 ». « IV^e dyn. »); *Nj-nh-hwfw* (Ranke, *o.c.* I, 422, 16 : « cf. G 1204 ». PM III, p. 57 « mil. V^e dyn. ou plus tard »); *Nj-hp* (Ranke, *o.c.* II, 364 : « cf. Philadelphie 32-42-53. IV^e dyn. »);

'Ipj (Ranke, *o.c.* I, 22,15 : ne cite pas d'ex. fém. antér. à la VI^e dyn., mais le masc. est très fréquent à l'AE, cf. Saqq. D 64. D = « V^e dyn. ». — Cartouche d'Isési). En ce qui concerne *Wsr* (Ranke, *o.c.* I, p. XXI et 85,6) et *K3i* (Ranke, *o.c.* I, 341,16), je n'ai trouvé aucune indication sur la date des monuments cités).

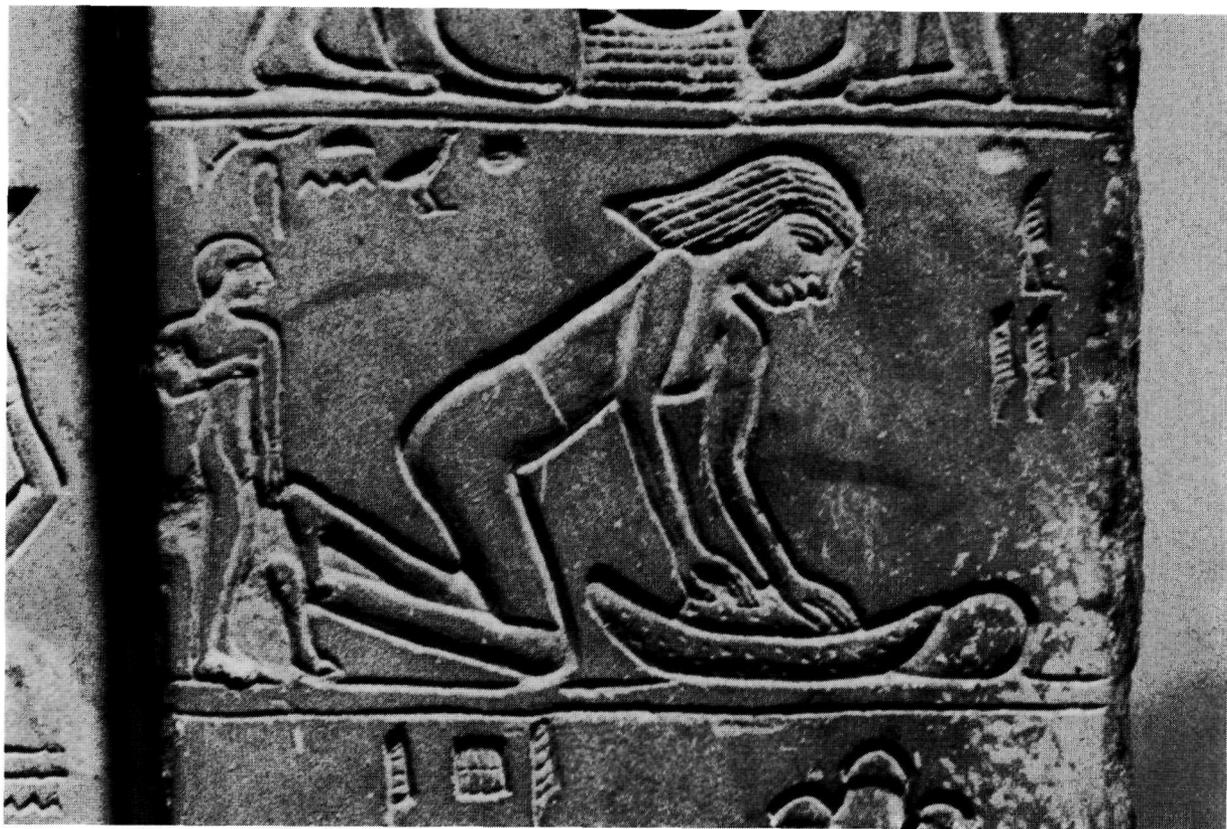
⁽¹⁾ Il reste à étudier dans quelles proportions on le rencontre.



La fausse-porte d'Itefnen et Peretim. Caire JE 56994. Moitié supérieure.



La fausse-porte d'Itefnen et Peretim. Caire JE 56994. Moitié inférieure.



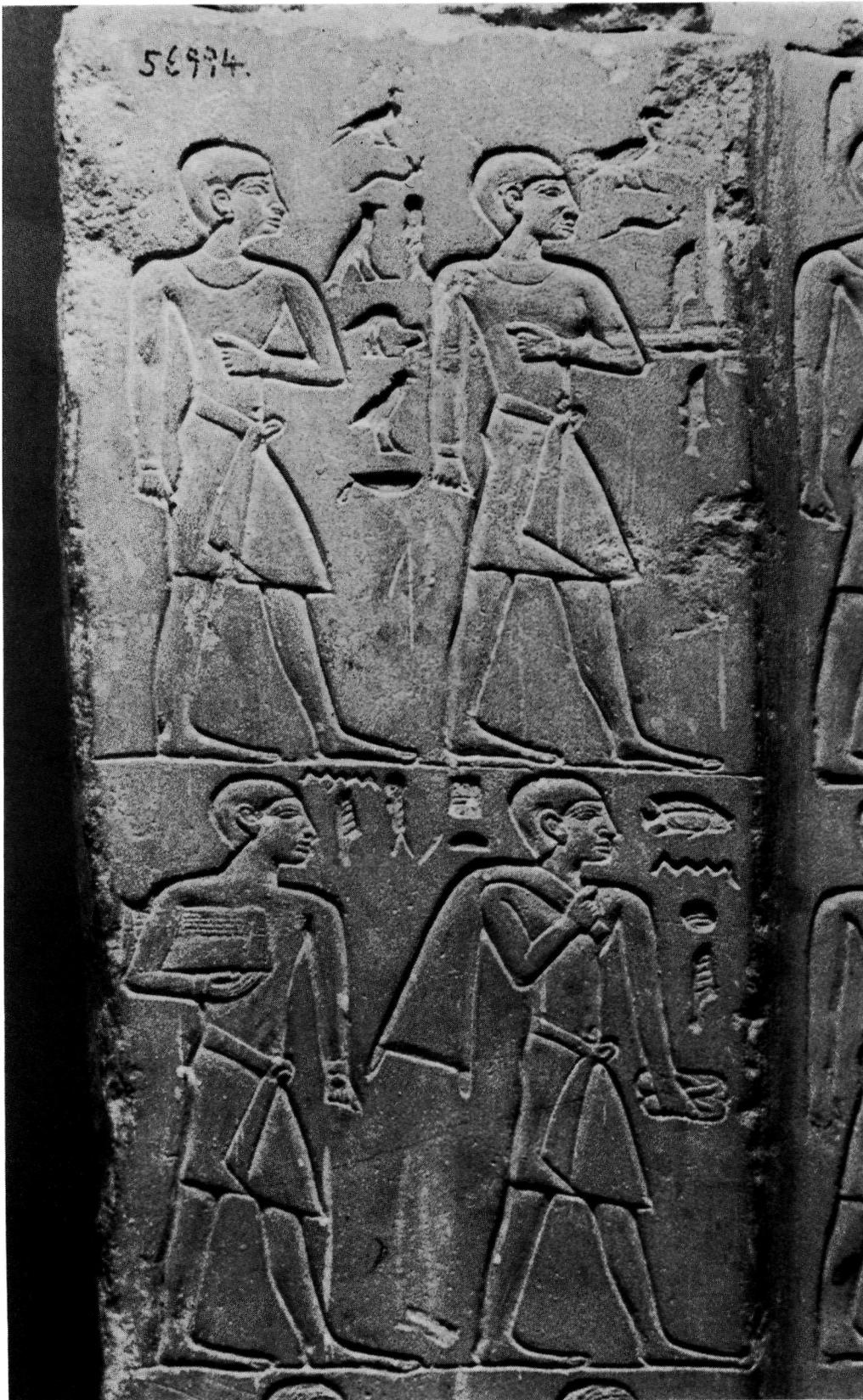
A. — Caire JE 56994. Détail du montant extérieur droit.



B. — Caire JE 56994. Détail du montant intérieur gauche.



Caire JE 56994. Détail du montant intérieur droit.



Caire JE 56994. Détail du montant extérieur gauche.